



Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les administrateurs,

Je remercie les services financiers pour la clarté de leur présentation.

L'examen de ce premier budget rectificatif révèle une situation financière préoccupante. La note de présentation fait apparaître en page 15 une situation de trésorerie particulièrement difficile pour le début de l'exercice 2026. Face à cette perspective inquiétante, la CFDT demande solennellement que les administrateurs soient pleinement associés aux décisions stratégiques qui devront être prises en concertation avec la tutelle. Il est impératif que nous ne nous retrouvions pas, une nouvelle fois, placés devant le fait accompli.

Je rappelle que la CFDT avait exprimé un vote négatif sur le budget initial, dénonçant l'insuffisance chronique des financements publics et l'absence regrettable de prise en compte de l'augmentation de la charge des pensions civiles. Ces alertes, malheureusement, trouvent aujourd'hui leur confirmation.

La situation financière, présentée avec justesse comme dégradée dans ce BR1, se trouve encore aggravée par la suppression de 24 millions d'euros au titre de la subvention pour charge de service public. Cette réduction budgétaire majeure, dans un contexte déjà tendu, ne peut qu'entraîner un vote défavorable de notre part.

Plus préoccupant encore, ce budget rectificatif apparaît d'ores et déjà dépassé par la réalité des contraintes financières, avant même d'être soumis au vote. Cette situation soulève des questions légitimes sur la soutenabilité du modèle financier de l'AEFE et sur la capacité de l'Agence à assurer ses missions de service public dans des conditions satisfaisantes.

La CFDT réaffirme son attachement au financement public de l'AEFE et appelle à une réflexion d'ensemble sur les moyens alloués à l'Agence. Il est essentiel de garantir dans la durée les financements publics et les ressources humaines - notamment le maintien des personnels détachés - pour assurer la pérennité et la qualité de notre réseau d'enseignement français à l'étranger, conformément aux missions de service public qui nous sont confiées.

Je vous remercie.

Frédéric Coste